



# AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES POUR TOUS : CDI, INTERIMAIRES ET SOUS-TRAITANTS.

Les reculs partiels annoncés par Macron ne règlent pas le problème central du pouvoir d'achat. Et pour cause, Macron ne veut pas rétablir l'ISF. Il a réaffirmé qu'il n'était pas question de faire payer les capitalistes qui se gavent sur les fonds publics alimentés par nos impôts.

**Le mouvement des gilets jaunes a le mérite d'avoir posé au niveau national le problème du pouvoir d'achat. Ils ont montré qu'avec de la détermination on peut se faire entendre.**

**Il faut désormais que le mouvement se développe au sein même des entreprises.**

Les salariés n'ont que pour seul revenu leur salaire. Face à l'augmentation des prix et des taxes, la seule solution pour arrêter la baisse du pouvoir d'achat est d'imposer des augmentations de salaire.

Les salaires doivent suivre l'augmentation des prix et des taxes.

**A PSA, les salaires ont été sacrifiés depuis des années sous prétexte que l'entreprise était en difficulté. En 2018, l'augmentation générale était de 20 € brut.**

En début d'année 2018, la CGT avait déjà lancé une vaste consultation sur les salaires en posant la question suivante :  
« à combien estimez-vous l'augmentation nécessaire de salaire pour commencer à vivre correctement ? »

**400€ / mois en moyenne, c'est ce qu'ont répondu plus de 600 salariés à Trémery et plus de 10.000 sur le groupe PSA.**

**C'est ce que revendique la CGT de PSA pour tous les salariés, qu'ils soient en CDI ou intérimaires avec un salaire minimum de 1 800 € par mois.**

C'est en intervenant directement sur les lieux de travail, là où se fabriquent les milliards de profits que les salariés ont les moyens de pressions efficaces pour se faire entendre et imposer les augmentations de salaires nécessaires pour vivre correctement.

Que les directions des grandes entreprises comme PSA ne nous disent pas qu'elles n'ont pas les moyens de payer.

A l'image de PSA qui engrange des milliards de profits depuis des années, les entreprises du CAC 40 ont accumulé près de 100 milliards de profits en 2017. Plus de 55 milliards ont été reversés aux actionnaires.

**Ce sont les salariés de PSA qui ont fabriqué les 3,8 milliards de profits ces 18 derniers mois par l'augmentation des cadences, des H+ à répétition, des milliers de suppressions de postes.**

**Au lieu d'être distribués aux actionnaires ces milliards doivent financer les augmentations de salaire et l'embauche. 8 000 intérimaires travaillent en permanence dans les usines de PSA.**

**La CGT appelle tous les salariés de PSA  
CDI, intérimaires et sous-traitants  
à faire grève et à participer à la manifestation le vendredi 14 décembre  
à Metz, 10h30 sur le campus du Saulcy.**

**Rassemblement à partir de 8h15 au réfectoire du DV.**

---

# Des nouvelles du CSE !

(Fusion des DP et du CE)

---



## RETOUR SUR LES ÉLECTIONS...

Le résultat des élections a fait apparaître une montée des votes en faveur des syndicats contestataires. La CGT est devenue la première organisation syndicale au collège ouvrier avec 29,8% des voix (+3%). Le cumul CGT/SUD représente donc 47,4%.

Le SIA reste en tête dans le 2<sup>ème</sup> collège (techniciens et RU) et surtout au 3<sup>ème</sup> collège (cadres).

### **Malgré son recul le SIA a conservé le secrétariat du CSE. Pourquoi ?**

2 candidats se sont présentés. Celui de la CGT a recueilli 10 voix (les 6 voix de la CGT et les 4 de SUD). Seul, le SIA n'aurait pas pu avoir la majorité n'ayant que 10 titulaires sur 25 élus au CSE. Mais son candidat a pu compter sur le soutien des élus CFTC (2 voix, celles de Laurent KERBER et Muriel MANGIN) et CFDT (1 voix, celle de Christel MESEMBOURG).

### **C'est à cause d'eux que le SIA a pu garder la main mise sur le CSE.**

On peut comprendre le sentiment de trahison des électeurs CFTC et CFDT qui espéraient faire barrage au SIA.

## **Pour renforcer l'opposition, syndiquez-vous à la CGT !**

## REVENDEICATIONS DES SALARIÉS

A la première réunion ordinaire du CSE, la direction n'a pas tenu compte des revendications des salariés, portées par leurs représentants. Pourtant la loi est claire, le CSE est la fusion du CE et des DP :

L'article L.2312-8 du code du travail indique que le comité social et économique a pour mission d'assurer une expression collective des salariés.

### **La CGT reste déterminée à être le porte-parole des salariés.**

**Nous continuerons à adresser les questions DP, les revendications individuelles et collectives des salariés.**

**Nous continuerons également à informer les salariés.**

**La CGT souhaite de bonnes vacances de fin d'année à toutes et tous et vous donne rendez-vous pour les prochaines mobilisations.**